

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	16 + 2
Procurations	
Date de la convocation :	28.05.2025
Date d'affichage :	28.05.2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois de Juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

- 16 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – P. CAREY – S. VAN EECKE - D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - F. BOULANGER – S. MOUVEAUX – C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN - G. DUBOIS
2 Absents ayant donné pouvoir : L. BASECQ à N. GUISLAIN – J. TYBOU à Y. HUTCHINSON
0 Excusés :

Monsieur Xavier DUBOIS a été désigné comme secrétaire de séance.

2025 - 15 : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Rapporteur : Yvan HUTCHINSON

- Renouvellement du contrat avec BCM Foudre pour la vérification annuelle de l'installation de protection contre la foudre pour l'Eglise Saint Laurent – Durée de 5 ans – Montant : 250 € HT annuel
- Décision Modificative n° 1 : Dans le cadre de la fongibilité des crédits de 7.5 % dans chacune des sections, la DM n° 1 suivante a été prise
Section d'investissement : Chapitre 20 : article 2051 : +300 €
Section d'investissement : Chapitre 21 : article 2135 : -300 €

Communication est faite au Conseil Municipal

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 05/06/2025
Affiché le 05/06/2025
Transmis au contrôle de légalité le 05/06/2025

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON



Le Secrétaire de Séance
Xavier DUBOIS